

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **06 DEC. 2024**

modifiant l'arrêté du 22 décembre 2022 portant création et composition du comité social d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 modifié portant création et composition du comité social d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau mentionné au b) de l'article 2 de l'arrêté du 22 décembre 2022 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
CFDT	1. Mme Stéphanie CLARENC, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises	1. Mme Mireille TROUPEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'enseignement et la recherche
	2. M. Gregor APPAMON, attaché d'administration de l'Etat, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	2. Mme Claire MAURICE, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
	3. M. Benjamin KUPFER, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	3. M. Robert KRIER-KOLYADA, attaché d'administration de l'Etat, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
	4. M. Éric PERROT, attaché d'administration de l'Etat, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	4. Mme Nathalie LEBRETON, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture

Alliance du Trèfle	5. Mme Muriel MAHE, agente contractuelle, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	5. Mme Sylvie PUPULIN, inspectrice de santé publique vétérinaire, direction générale de l'alimentation
	6. Mme Sophie GARDEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'alimentation	6. M. Lionel RICHUILLEY, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
	7. Mme Isabelle GUERRY, inspectrice de santé publique vétérinaire, direction générale de l'alimentation	7. M. Jean-Valéry GAILLARD, inspecteur de santé publique vétérinaire, direction générale de l'enseignement et la recherche
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	8. Mme Sylvie VERDIER, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, direction générale de l'enseignement et de la recherche	8. M. Youcef PHILIPPON, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
	9. Mme Sophie ROBIN, adjointe administrative des administrations de l'Etat relevant du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	9. M. Youssef HEDDAJI, agent contractuel, bureau du cabinet
UNSA Fonction Publique	10. M. Jérôme CHAUR, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	10. M. Nicolas MARTEL, professeur de lycée professionnel agricole, direction générale de l'enseignement et de la recherche
FO Agriculture	11. M. Patrice CHASSET, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de l'alimentation	11. M. Mathieu PINSON, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction générale de l'enseignement et de la recherche

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **06 DEC. 2024**

Pour la ministre et par délégation :

L'adjointe au chef du service
des ressources humaines.


Nadine RICHARD-PEJUS